

Installation

- La garniture de conduit QuietR® en panneau ou rouleau HD doit couvrir entièrement toutes les parties de conduit désignées; elle doit adhérer à la tôle grâce à un adhésif couvrant 90 % de la surface, et ce, conformément à la norme ASTM C916. Les joints transversaux doivent être bien aboutés et il ne doit y avoir ni interruption ni espace. Il doit y avoir un revêtement sur les bords de tous les joints transversaux. Il est nécessaire d'utiliser une bande de protection en métal sur les bords d'attaque lorsque la garniture de conduit est précédée d'une section en métal sans revêtement, et sur tous les bords en amont lorsque la vitesse dépasse 4000 pi/min (20,3 m/sec). La surface du revêtement noir mat de la garniture de conduit doit faire face à l'écoulement de l'air.
- La garniture de conduit QuietR® en panneau ou rouleau HD doit aussi être fixée à l'aide de dispositifs de fixation mécaniques, à impact ou soudés, qui compriment la garniture de conduit suffisamment pour la tenir fermement en place. Pour déterminer l'espacement entre les dispositifs de fixation, consultez la Figure 1.
- La garniture de conduit QuietR® en panneau ou rouleau HD doit être coupée de façon à avoir des joints en angle longitudinaux qui se chevauchent et qui sont comprimés. Les parties supérieures doivent être supportées sur les bords par les parties latérales.
- Les dommages mineurs et les petites déchirures peuvent être réparés à l'aide d'une couche d'adhésif.
- Après l'installation, et avant l'utilisation, videz le réseau de conduits afin d'enlever tout débris ou corps étranger restant dans le conduit.

Instructions pour les utilisations à couches multiples

Il n'est pas conseillé d'installer deux couches de matériau afin d'atteindre une épaisseur spécifique de garniture. Si les spécifications exigent l'utilisation de couches multiples, il faut alors suivre les étapes suivantes :

- Faire adhérer la première couche de la garniture de conduit suivant la méthode habituelle.
- Faire adhérer la seconde couche de garniture à celle du dessous à l'aide d'un adhésif couvrant au moins 90 % de la surface.
- Traiter les bords d'attaque avec des bandes de protection en métal afin d'éviter que les deux couches ne se séparent.
- Utiliser des dispositifs de fixation mécaniques de longueur appropriée pour les couches doubles.

Autres considérations

Pour éviter tout contact avec de l'eau à l'état liquide, la garniture de conduit doit être protégée avec un manchon en tôle et un bac d'égouttement adjacent à des équipements comme des refroidisseurs évaporatifs, des humidificateurs, des serpentins de refroidissement et des prises d'air extérieures. Lorsque le réseau de conduits traverse un espace non conditionné et est utilisé uniquement à des fins de refroidissement, les ouvertures de registre doivent être bien scellées pour empêcher l'accumulation de vapeur d'eau dans le réseau de conduits durant la saison de chauffage.

- Lorsque les garnitures de conduits sont installées dans des systèmes alimentant les salles d'opération, les salles de réveil, les pouponnières, les salles d'isolement et les unités de soins intensifs d'hôpitaux, des filtres en sortie à efficacité d'au moins 90 % doivent être installés en aval des conduits revêtus.
- Le réseau de conduits revêtus alimentant des salles blanches doit assurer une efficacité de filtration correspondant à la catégorie de salles blanches.
- Pour prévenir les dommages à la garniture de conduit dus aux abus par le personnel d'entretien travaillant dans des plénums accessibles, une certaine forme de protection de la garniture de conduit doit être installée.
- Pour prévenir la démangeaison et une irritation de la peau et des yeux de courte durée, le port de vêtements de travail réguliers (chemises à manches longues, pantalons, gants et lunettes de sécurité) est conseillé. De plus, le port d'un masque antipoussières jetable, bien ajusté et approuvé est nécessaire pour poser ou enlever ce produit dans les espaces mal ventilés, pour toute production nécessitant l'utilisation d'outils électriques, ou dans tout environnement poussiéreux.

Figure 1

